

Parfait et imparfait : pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales en arabe parlé

HAMDANI KADRI Djaouida
Université Concordia (Montréal)

Résumé :

La problématique abordée dans cette présentation est celle de l'expression de la temporalité en arabe parlé d'Alger. En effet, nous verrons comment avec principalement deux paradigmes de formes verbales, le parfait et l'imparfait, s'organise un système verbal cohérent, riche en valeurs sémantiques. Dans un effort de modélisation, nous rendrons compte des valeurs aspectuo-temporelles de chacune des deux formes verbale et des différents glissements de sens qui s'opèrent en contexte.

Introduction

« L'architecture du temps diffère beaucoup d'une langue à l'autre, que la comparaison ait lieu entre langues appartenant à des familles différentes ou entre langues apparentées » (Guillaume, 1965). Benvéniste (1974) aussi souligne la divergence des langues au point de vue de leur système temporel. Ainsi, le système verbal de l'arabe parlé d'Alger présente la particularité de n'avoir principalement que deux paradigmes, que nous désignerons par les termes « parfait », pour la forme suffixée, et « imparfait », pour la forme préfixée,

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

(désormais PARF et IMP). Nous les présentons respectivement dans les tableaux 1 et 2 en nous appuyant sur la racine du verbe « ktb » (écrire).

Tableau 1
« ktb » (écrire) au PARF

<i>Personne verbale</i>	<i>Locuteur (1^{ère} personne)</i>	<i>Allocutaire (2^e personne)</i>	<i>Absent (3^e personne)</i>
Nombre			
Fém.sing.	ktāb- <u>t</u>	ktāb - <u>ti</u>	kātb - <u>āt</u>
Masc.sing.	ktāb- <u>t</u>	ktāb - <u>t</u>	ktāb - <u>Ø</u>
Pluriel	ktāb - <u>na</u>	ktāb - <u>tu</u>	kātb - <u>u</u>

Tableau 2
« ktb » (écrire) à l'IMP

<i>Personne verbale</i>	<i>Locuteur (1^{ère} personne)</i>	<i>Allocutaire (2^e personne)</i>	<i>absent (3^e personne)</i>
Nombre			
Fém.sing.	<u>na</u> -ktāb	<u>tā</u> -kātb <u>-I</u>	<u>tā</u> -ktāb
Masc.sing.	<u>na</u> -ktāb	<u>tā</u> - ktāb	<u>jā</u> -ktāb
Pluriel	<u>na</u> -kātb - <u>u</u>	<u>tā</u> -kātb - <u>u</u>	<u>jā</u> -kātb - <u>u</u>

Dans cet article, nous nous proposons de montrer comment ces deux formes verbales, qui présentent une très forte polysémie, s'organisent en un système cohérent dans leurs formes simples. Nous voulons rendre compte de façon **explicative** et **prédictive** de la diversité des effets de sens que ces deux marqueurs peuvent prendre en contexte.

Nous appuyons notre analyse sur le modèle de Gosselin (1996), qui présente une double caractéristique : **calculatoire** et **cognitive**.

Cet article s'organise comme suit : nous présenterons dans la première section le cadre théorique et la définition des principaux concepts; dans la deuxième section, nous discuterons de la méthodologie adoptée; dans les troisième et quatrième sections, nous ferons respectivement l'analyse des emplois du PARF et de l'IMP en contexte, dans leurs formes simples¹.

1.Cadre théorique : pour un modèle calculatoire et cognitif

Dans le cadre de cette analyse, nous nous sommes appuyée sur le modèle présenté par Gosselin (1996), qui s'inscrit dans une perspective reichenbachienne (1966) de la temporalité verbale. Ce modèle, à la fois calculatoire et cognitif, permet de redéfinir les concepts de temps et d'aspect.

¹ Les limites de cet article ne nous permettent pas d'aborder le PARF et l'IMP dans leurs formes composées. Pour une analyse détaillée, voir Djaouida Hamdani Kadri (2006)

1.1 L'aspect calculatoire

À la suite des travaux du logicien Reichenbach (1966) qui définit trois points dans l'analyse de la temporalité: E (point of event), R (point of reference) et S (speech point), Gosselin (1996) propose quatre types d'intervalle délimités par des bornes pour déterminer toute représentation aspectuo-temporelle.

- [B1, B2] : l'intervalle du procès, déterminé par le lexème verbal;
- [I, II] : l'intervalle de référence, à partir duquel est vu le procès;
- [01, 02] : l'intervalle d'énonciation, qui correspond au moment de la parole;
- [ct1, ct2] : l'intervalle circonstanciel de temps, qui permet de localiser le procès et /ou l'intervalle de référence.

Il pose trois relations fondamentales entre ces intervalles: l'antériorité (ANT), la simultanéité (SIMUL), la postériorité (POST).

À partir des relations entre intervalles, Gosselin va redéfinir d'une façon originale les concepts de **temps** et **d'aspect** que nous présentons dans le tableau suivant (Tableau 3).

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

Tableau 3

<u>Temps absolu</u>	<u>Temps relatif</u>	<u>Aspect grammatical</u>
Relation entre l'intervalle de référence et celui d'énonciation : [I, II] et [01, 02]	Relation entre deux intervalles de référence : [I, II] et [I', II'] (respectivement, celui de la principale et celui de la subordonnée)	Relation entre l'intervalle de référence et celui du procès [I, II] et [B1, B2]
Présent : [I, II] SIMUL [01, 02]	SIMUL : [I, II] CO [I', II']	Aoristique : [I, II] CO [B1, B2]
Passé : [I, II] ANT [01, 02]	ANT : [I, II] ANT [I', II']	Inaccompli : [B1, B2] RE [I, II]
Futur : [I, II] POST [01, 02]	POST : [I, II] POST [I', II']	Accompli : [I, II] POST [B1, B2] / [B1, B2] ANT [I, II] Prospectif : [B1, B2] POST [I, II]

Cet aspect calculatoire du modèle est renforcé par le principe de calcul sémantique compositionnel holiste² adopté par Gosselin :

La signification globale de l'énoncé ne consiste pas simplement en la somme des significations individuelles

² Gosselin se réfère à Saussure « Le tout vaut par ses parties, les parties valent aussi en vertu de leur place dans le tout ». Voir également les travaux de Victorri (1996) qui s'appuie sur le principe de compositionnalité gestaltiste.

des marqueurs qui le composent, mais qu'au contraire l'insertion d'un marqueur dans un énoncé a des effets de retour sur sa propre signification (ce qu'on appelle ses effets de sens contextuels) (1996, p. 253)

1.2 Dimension cognitive

1.2.1 L'aspect lexical : les classes de Vendler (1967)

L'analyse sémantique de la temporalité verbale est associée à la classification des types de procès, autrement dit à l'aspect lexical des lexèmes verbaux. Il en existe différentes classifications ³. Gosselin définit le concept de « procès » comme étant « les représentations sémantiques associées aux prédicats verbaux » (1996 : 41) et s'appuie sur la classification de Vendler (1967) qui distingue : état, activité, accomplissement et achèvement. Des traits spécifiques (J. François, 1989 et R. Martin, 1988) caractérisent chacun des types, comme le montre le tableau suivant (Tableau 4)

Tableau 4

Traits	Dynamique	Borné	Ponctuel	Exemples
Types de procès				
État	-	-	-	Être malade
Activité	+	-	-	Courir
Accomplissement	+	+	-	Traverser la rue
Achèvement	+	+	+	Atteindre le sommet

³ Voir Fuchs et al. (1991), qui consacrent un ensemble d'articles aux types de procès. La terminologie est variée : Aktionsart, mode d'action, modalité d'action, aspect lexical des verbes.

Gosselin va redéfinir les quatre classes de Vendler en introduisant les concepts de **figure** (les bornes d'un procès peuvent être extrinsèques ou intrinsèques) et de **configuration** (la structure interne du procès avec changement, sans changement ou changement atomique).

Appliquées au procès, on peut dire que la figure correspond à la segmentation opérée sur la dimension temporelle, alors que la configuration définit la structure interne du procès telle qu'il l'hérite de la structure intrinsèque du « fond » sur lequel il découpe sa figure (la temporalité structurée en termes de changements). (Gosselin 1996 :49)

Ainsi, les états et les activités présentent des bornes extrinsèques alors que les accomplissements et les achèvements sont caractérisés par des bornes intrinsèques. Notons que sous la pression du contexte, tout procès peut se déformer et il s'opère alors un glissement de sens.

1.2.2 Métaphore de la perception/monstration

Les travaux de Lakoff et Johnson (1985) sur les métaphores du langage quotidien permettent à Gosselin de représenter la temporalité comme une double trajectoire : celle du sujet filant vers l'avenir et celle de l'objet dirigée vers le passé.

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

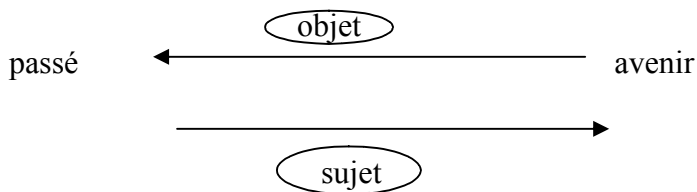


Fig.1 La double trajectoire de la temporalité (adaptée de Gosselin, 1996)

La perspective cognitive est soulignée aussi par la définition donnée à l'intervalle de référence : « ce qui est perçu/montré du procès par le sujet de l'énonciation (Gosselin, 1996 : 73) », autrement dit la « vue » qui est donnée du procès. L'intervalle de référence correspond donc au champ perceptif.

Sur la base de la métaphore de la perception /monstration du temps, Gosselin énonce quatre principes de bonne formation des représentations :

a) le principe de la contrainte aspectuelle sur la simultanéité : « un sujet ne peut embrasser du regard un procès qui est simultanément à sa perception » (Gosselin 1996 : 86);

b) le principe de la dynamique de la temporalité : les procès qui présentent un aspect aoristique prennent une valeur inchoative;

c) le principe de dépendance contextuelle de l'intervalle de référence : l'intervalle de référence est conçu comme anaphorique. De ce fait, il déclenche la recherche d'un intervalle antécédent avec lequel il doit coïncider.

d) *Le principe de cohésion du texte* : il porte sur les relations chronologiques entre procès.

Le cadre théorique étant défini, nous allons présenter notre démarche méthodologique dans la section qui suit.

2. Méthodologie

Nous partons de l'hypothèse que chacune des deux formes verbales, le PARF et l'IMP, a une valeur première en langue et que les multiples effets de sens en contexte découlent de cette valeur première. Dans le sillage des travaux en sémantique instructionnelle (Ducrot 1984, Kleiber 1994, Victorri 1996), nous avons adopté une démarche hypothético-déductive : à chaque forme verbale, nous assignons sous forme d'hypothèse des instructions qui correspondent à sa valeur première en langue. Sur cette base et en nous appuyant sur les principes de bonne formation des représentations (énoncés dans la section 1.2.2), nous faisons un certain nombre de prédictions sur les effets de sens en contexte de chacune des deux formes verbales. Ces prédictions peuvent être confirmées ou infirmées par les représentations des énoncés analysés.

L'interprétation d'un énoncé donné résulte de la combinaison des instructions des différents marqueurs qui le composent. Il arrive que cette combinaison provoque un conflit intralinguistique ou un conflit linguistico-pragmatique⁴. L'interprétation se fait alors

⁴ Le conflit est intralinguistique s'il résulte d'une incompatibilité entre les instructions codées par les différents marqueurs ; il est linguistico-pragmatique s'il résulte de l'incompatibilité entre les

par une procédure de résolution de conflit. Il s'agit de stratégies interprétatives qui donnent lieu à des glissements de sens et rendent compte de la polysémie des deux formes verbales étudiées.

3. Le PARFAIT : instructions et effets de sens

Nous posons l'hypothèse que le PARF marque les instructions suivantes :

- valeur temporelle du passé : [I, II] ANT [01, 02]
- aspect aoristique : [I, II] CO [B1, B2]

Ces instructions nous permettent de faire des prédictions sur les effets de sens typiques et non typiques du PARF.

3.1 Effets de sens typiques du PARF

Le PARF a pour **effet de sens typique** de situer le procès dans le **passé**, sous l'aspect **aoristique** (vue globale et non sécante, autrement dit les bornes du procès sont en vue). Il marque également la succession chronologique dès lors que plusieurs procès au PARF se suivent dans un énoncé. Nous allons confirmer ou infirmer ces prédictions par l'analyse d'énoncés. Rappelons que les effets de sens typiques du PARF sont le résultat de la convergence des instructions postulées avec les instructions des autres marqueurs aspectuo-temporels de l'énoncé, tels le lexème verbal et le circonstanciel de temps.

instructions linguistiques codées par les marqueurs et notre connaissance du monde.

3.1.1 Effets de sens typiques liés à l'instruction temporelle

Soit l'énoncé :

(1) #əl-ba:raḥ # χdəm #

le-hier travailler.PARF-3 MS

#Hier # il a travaillé#

Nous notons une convergence des instructions des différents marqueurs de l'énoncé :

- χdəm : [B1, B2] (activité)
- PARF : [I, II] ANT [01, 02] (temps passé)
[I, II] CO [B1, B2] (aspect aoristique)
- əl-ba:raḥ : [ct1, ct2] ANT [01, 02] (circonstanciel déictique à valeur temporelle de passé) et ct1 {ct2
circonstanciel non ponctuel

Les instructions des différents marqueurs de l'énoncé convergent et déclenchent une représentation globale cohérente. La compatibilité du PARF avec le circonstanciel de localisation temporelle déictique [ct1, ct2] ANT [01, 02] marque bien la valeur temporelle absolue du passé.

L'énoncé (1) correspond à la figure suivante :

I	II
B1	B2

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

- χ adwa: [ct1, ct2] POST [01, 02] (circonstanciel déictique à valeur temporelle de futur)
ct1 $\downarrow$ ct2 circonstanciel non ponctuel

La valeur temporelle absolue de passé codée par le PARF [I, II] ANT [01, 02] est en opposition avec le circonstanciel déictique à valeur de futur [ct1, ct2] POST [01, 02]. Cette incompatibilité entre instructions provoque un conflit intralinguistique. Il n'existe pas pour cet énoncé un mode de résolution du conflit. Il n'est donc pas acceptable. Ceci confirme notre hypothèse de la **valeur temporelle absolue de passé** codée par le marqueur «PARF».

Cependant, ce conflit n'existe pas avec un circonstanciel de localisation temporelle anaphorique qui marque non le futur mais la postériorité chronologique du procès sur lequel il porte, procès perçu/montré comme ultérieur relativement à un autre.

Nous l'illustrons par l'énoncé suivant (3) :

(3) # riyyaħ-t ɔssɔbt # u χdəm-t χ adwa -mɔn-da :k#

se reposer- PARF-1S samedi et travailler.PARF-1S
demain-de-là

#Je me suis reposé(e) samedi # et j'ai travaillé le
lendemain #

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

Instructions des différents marqueurs de l'énoncé (3) :

- riyyðħ-t : se reposer [B1, B2] (activité)
- PARF : [I, II] ANT [01, 02] (temps passé)
 [I, II] CO [B1, B2] (aspect aoristique)
- ðssðbt : [ct1, ct2] ANT [01, 02] (circonstanciel déictique)
 ct1 { ct2 : circonstanciel non ponctuel
- χdøm-t : travailler [B1', B2'] (activité)
- PARF : [I', II'] ANT [01, 02] (temps passé)
 [I', II'] CO [B1', B2'] (aspect aoristique)
- «χadwa-mðn-da :k:[ct1', ct2'] (circonstanciel anaphorique)
 ct1' { ct2' : non ponctuel

«χadwa-mðn-da:k», [ct1' ct2'], est un **circonstanciel anaphorique** : sa localisation est fixée en référence à un autre marqueur contextuel, son antécédent. Dans cet énoncé, c'est l'intervalle circonstanciel [ct1, ct2] ðssðbt «samedi» (circonstanciel déictique) qui est l'antécédent de [ct1' ct2'], antécédent avec lequel il entretient une relation de postériorité : [ct1' ct2'] POST [ct1, ct2]. Nous illustrons cette relation anaphorique à l'aide de la représentation suivante (fig.3.3), dans laquelle le sens de la flèche met en évidence le liage de l'intervalle circonstanciel [ct1', ct2'] à celui de son antécédent [ct1, ct2].

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

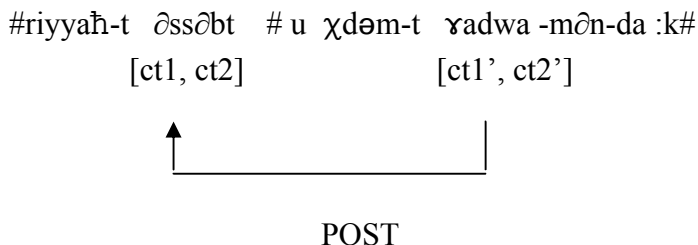


Figure 3 : Représentation du liage anaphorique de l'intervalle circonstanciel dans un énoncé au PARF.

Nous venons de vérifier notre hypothèse concernant l'instruction à valeur temporelle de passé codée par le PARF; dans la section suivante, nous allons nous pencher sur l'hypothèse portant sur sa valeur aspectuelle **aoristique**.

3.1.2 Effets de sens typiques liés à l'instruction aspectuelle du PARF

Notre hypothèse est que le PARF marque l'aspect aoristique et donne une **vue globale du procès** [I, II] CO [B1, B2]. De ce fait, il est compatible avec un circonstanciel de durée. En effet, on peut évaluer la durée d'un procès dont les bornes sont en vue, puisqu'elles coïncident avec celles de l'intervalle de référence. L'énoncé suivant (4) nous en donne la confirmation :

(4) # χdəm-t sa :ʔa #

travailler.PARF.1S. une heure

J'ai travaillé une heure

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

- mə-ttmənya : [ct1, ct2] circonstanciel de localisation temporelle déictique
 $ct1 \leq ct2$ et $02 \leq ct2$ (le circonstanciel marque la phase initiale d'une durée qui s'étend au moment de l'énonciation et peut même aller au delà de 02).

Le conflit résulte ici de l'instruction aspectuelle du PARF qui donne une vue globale du procès [I, II] CO [B1, B2] et antérieure au moment de l'énonciation [I, II] ANT [01, 02], incompatible avec l'instruction du circonstanciel qui souligne sa durée jusqu'au moment de l'énonciation $02 \leq ct2$ (un tel circonstanciel exige l'emploi de l'IMP, comme nous le verrons par la suite).

Il y a conflit dans les relations entre les bornes des intervalles.

Le conflit est résolu avec un circonstanciel qui fait apparaître aussi la borne finale, donnant ainsi une vision globale du procès et sa durée, comme le montre l'énoncé suivant (6) :

(6) # χdəm-t # mə-ttmənya lə-ttnaš #
 travailler.PARF-1S depuis-huit à-douze
 # J'ai travaillé # de huit heures à midi #

Nous avons $II = B2 = ct2 < 01$. Toutes les instructions convergent et donnent une représentation cohérente.

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

L'aspect aoristique codé par le PARF entre en conflit avec un marqueur de l'inaccompli, comme la locution verbale «**ma-za:l**» (litt. «n'a pas cessé»).

Nous l'illustrons par l'énoncé (7) :

* #	ma-zal	χdəm #
	NÉG.cesser.PARF.3MS	travailler.PARF-3MS
*	#	il a travaillé encore ⁵ #

«ma-zal» est une locution verbale qui tend à se figer et qui présente la particularité de se décliner uniquement au PARF; mais elle ne peut être suivie d'un procès au PARF sans provoquer un conflit. Nous proposons d'expliquer la nature du conflit de la façon suivante : la locution se compose de **ma** (négation) et **za:l-** (cesser. PARF); les instructions liées au PARF (aoriste et antériorité) portées par **za:l-** sont niées par la négation **ma-**, il en résulte la valeur globale d'un **présent inaccompli** :

¬ [I, II] ANT [01, 02] (non passé)

¬ [I, II] CO [B1, B2] (non aoristique)

(le signe ¬ voulant dire «non»)

« **ma-za:l** », étant marqueur d'une valeur aspectuo-temporelle de présent inaccompli, entre en conflit avec tout complément phrastique au PARF. En effet, la

⁵ La traduction en français ne rend pas compte de l'agrammaticalité de l'énoncé.

simultanéité⁶ au moment de l'énonciation marquée par **ma-za:l** exclut l'aoristique, codé par le complément phrastique au PARF.

Ce conflit est sans résolution.

Il est intéressant de remarquer qu'avec la négation le conflit disparaît, comme le montre l'énoncé (8) :

- (8) # ma- zal-t ma- χdəm -t- š #
nég-cesser.PARF.1S nég- travailler.PARF-1S- nég-
Je n'ai pas encore travaillé

Il s'opère un glissement de sens vers **l'inchoatif**. On peut paraphraser l'énoncé (8) par l'énoncé (9) :

- (9) # ma-za :l ma- bdi-t- š nə- Xdəm #
nég-cesser.PARF.1 nég-commencer.PARF. 1S.nég-
travailler.IMP.1S
Je n'ai pas encore commencé à travailler

Comme nous l'avons signalé précédemment, il est à noter que «**ma-za:l**» tend à se figer en une sorte de forme impersonnelle qui ne se décline pas et dont la fonction se rapproche de celle des adverbes qualifiés de «présuppositionnels», comme *encore*, que Gosselin définit ainsi :

⁶ Il y a là violation d'un des principes sur la bonne formation des représentations : **la contrainte aspectuelle sur la simultanéité** qui stipule que «*Un procès présenté comme simultané au moment où il est perçu/montré ne peut l'être sous un aspect aoristique*» (Gosselin, 1996 : 189)

«Ils donnent des informations sur ce qui n'est pas directement montré du déroulement du procès. Encore indique que le procès avait déjà lieu avant la vue qui en est donnée (présupposition) et qu'il va vraisemblablement cesser ensuite.» (Gosselin, 1996 : 237).

Parmi les prédictions énoncées dans la section 3.1 sur les effets de sens typiques du PARF figurait celle concernant les relations référentielles entre intervalles de procès : une série de prédicats au PARF exprime une **succession chronologique** (principe de cohésion) si les procès se rapportent à un même objet (ou même thème).

De ce fait, l'ordre linéaire des procès au PARF contribue à marquer la progression chronologique dans l'énoncé, comme on le montre en (10) :

(10) # drab- ni u bka # sbaq- i u štkā #
frapper.PARF-3MS- moi et pleurer.PARF-3MS
devancer.PARF-3MS- moi et se plaindre PARF-3MS
Il m'a frappé et a pleuré#m'a devancé et s'est plaint

Instructions :

- drab : [B1, B2] (activité)
- bka : pleurer [B1, B2] (activité)
- sbaq : devancer [B1, B2] (achèvement)
- štkā : se plaindre [B1, B2] (activité)
- PARF : [I', II'] ANT [01, 02] (temps passé)
[I', II'] CO [B1', B2'] (aspect aoristique)

La conjonction «u» (et) joue ici le rôle d'un articulateur temporel et souligne la progression

chronologique tout comme «et», en français, dans des passages narratifs. Mais cette succession chronologique est d'abord rendue par le fait de l'unité thématique (un seul actant) liée aux procès au PARF.

3.2 Effets de sens non typiques du PARF

Dans certains contextes, les instructions codées par le PARF entrent en conflit avec les instructions d'autres marqueurs aspectuo-temporels de l'énoncé. Il peut s'ensuivre alors un glissement de sens du PARF par mode de résolution de conflit. Nous allons d'abord analyser les glissements de sens en relation avec l'aspect lexical des procès (3.2.1), puis ceux liés aux circonstanciels temporels (3.2.2).

3.2.1 Effets de sens non typiques du PARF en relation avec les types de procès

L'aspect lexical du procès peut donner lieu à un glissement de sens du PARF. Ce fait a été souligné et commenté dans la plupart des études sur le système verbal des langues sémitiques, comme le montrent les extraits suivants.

- Cohen, M. (1924 : 211-212)

L'accompli⁷ coïncide avec le présent, soit parce que le simple énoncé de l'action présente équivaut à un accomplissement, soit parce que

⁷ Le terme «accompli» dans les extraits cités correspond au «parfait» dans notre terminologie.

l'action n'est énoncée qu'au moment même où elle est déjà accomplie. Cette confusion instantanée, dans le présent, de l'énoncé et de l'accompli se rencontre plus souvent avec la première et la deuxième personne; mais la troisième est aussi représentée. Les verbes qui se prêtent à cet emploi sont aussi variés; il n'est pas très facile de définir ici les catégories de sens. Il y a surtout des verbes qui expriment soit un sentiment, soit une sensation.

- Kouloughli, D. (1994 :176-177)

Pour certains types de verbes c'est l'accompli arabe qui correspond en français à un présent actuel. Par exemple, à la suite d'une longue marche un arabophone vous dit tout à coup [taʃibtu]. C'est l'accompli du verbe se fatiguer qu'il emploie, mais ce qu'il veut dire c'est : (ça y est) je SUIS fatigué. De même il pourrait dire, toujours à l'accompli, [gu ʃtu], mais pour signifier : (ça y est) j'AI faim. Un dernier exemple fera peut-être mieux saisir le choix de l'accompli pour exprimer un présent, car il se trouve que le français y présente pratiquement le même fonctionnement que l'arabe : vous donnez une explication plus ou moins longue à quelqu'un qui finalement, en se tapant la tête, vous dit (encore à l'accompli) : [fahimtu !] j'ai compris !(noter en français le passé composé qui est, à sa manière, un accompli). Ce qui est accompli, dans tous ces cas, c'est le passage d'une frontière entre non-fatigue et fatigue, non-

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

faim et faim, non-compréhension et compréhension. (...) Ce fonctionnement s'observe régulièrement en arabe lorsque le verbe exprime un processus physiologique ou psychologique conduisant à un changement d'état.

Nous souscrivons à cette analyse et posons que le PARF prend la valeur temporelle de **présent** quand le procès exprime un **état** (psychologique ou physiologique), caractérisé par des bornes extrinsèques (du point de vue de sa figure) et absence de changements internes (du point de vue de sa configuration). Voyons l'énoncé (15) :

(11) # sʕən-t #

avoir chaud.PARF-1S

J'ai chaud

Instructions :

sʕən-t : avoir chaud [B1, B2](état)

PARF : [I, II] ANT [01, 02] (temps passé)

[I, II] CO [B1, B2] (aspect aoristique)

Le procès « sʕən-t » appartenant à la classe des **états**, se caractérise par une **absence de changements internes** du point de vue de sa configuration, qui présente une homogénéité telle que tout changement

correspond à un changement de situation. En disant «sxənt», j'énonce que je suis entrée dans **un nouvel état**, celui d'avoir chaud, dont je marque la borne initiale par le seul fait de l'énoncer.

D'un point de vue formel, et selon notre modèle théorique, cet effet de sens du PARF lié aux états s'explique par contraction de la figure du procès [B1, B2] sur sa borne initiale, qui est **immédiatement** antérieure à 01.

Ce glissement de sens du PARF vers la valeur temporelle de **présent** est donc lié à l'aspect lexical des verbes, plus précisément des verbes d'état, physique ou psychologique, tels :

- brəd «avoir froid-PARF.3MS»
- ʔtaš «avoir soif-PARF.3MS»
- krah «être dégoûté-PARF.3MS»
- aʔya «être fatigué-PARF.3MS»

Notons que l'on constate un effet de sens analogue avec les procès du type **achèvement**, dont la durée est atomique. Ainsi, fhəṁ-t «comprendre» au PARF a pour effet de sens un présent:

- (12) # fhəṁ-t #
 comprendre.PARF.1S
 # j'ai compris #

Instructions :

fhēm-t : comprendre [B1α B2] (achèvement)

PARF : [I, II] ANT [01, 02] (temps passé)

[I, II] CO [B1, B2] (aspect aoristique)

Notre interprétation est la suivante : les **achèvements** partagent une caractéristique commune avec les **états** : d'un point de vue cognitif, leur **configuration** ne présente **aucun changement interne**, mais pour des raisons différentes : les états subsument une situation stable dépourvue de tout changement interne; les achèvements marquent un changement atomique, donc une transition instantanée (Gosselin, 1996 : 71). Associée à la forme verbale du PARF, l'énonciation d'un procès de type achèvement a pour effet de sens un présent parce que, par le seul fait de l'énoncer, le locuteur marque le passage immédiat d'une **situation non-P à P**.

3.2. 2 Effets de sens non typiques du PARF en relation avec des circonstanciels

Certains effets de sens non typiques du PARF résultent d'une résolution de conflits avec les instructions de circonstanciels temporels.

- Le PARF peut donner au procès une valeur **ponctuelle** et **inchoative** avec **un circonstanciel ponctuel** [ct1∞ ct2] . Par glissement de sens, le procès (non ponctuel) se contracte alors sur sa borne initiale (déformation du procès), d'où l'effet de sens inchoatif.

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

Nous en donnons un exemple en (17) :

(13) # χdə̃m-t ʔla ttmə̃nya #
 travailler.PARF-1S à huit
 # J'ai travaillé à huit heures #

L'effet de sens produit résulte d'une résolution de conflit par déformation de l'intervalle du procès, qui se contracte sur sa borne initiale et prend une valeur **inchoative**. On peut paraphraser l'énoncé (17) par (18) :

(14) #bdi:-t əl-χə̃dma ʔla ttmə̃nya #
 commencer PARF-1S le-travail à huit
 # J'ai commencé à travailler à huit heures #

- Un deuxième effet de sens non typique du PARF est celui de **présent accompli**. Avec un circonstanciel de localisation temporelle déictique marqueur d'une valeur temporelle de **présent**, le PARF prend la valeur d'un présent accompli par résolution de conflit. Ainsi dans l'énoncé (19) :

(15) # Xdə̃m-t əl-yum #
 travailler.PARF-1S le-aujourd'hui
 # J'ai travaillé aujourd'hui #

Instructions :

ə̃l-yum : [ct1, ct2] RE [01, 02] (circonstanciel à valeur déictique)

ct1 } ct2 (circonstanciel non ponctuel)

PARF : [I, II] ANT [01, 02] (temps passé)

[I, II] CO [B1, B2] (aspect aoristique)

Le conflit résulte de l'incompatibilité entre le circonstanciel déictique à valeur temporelle de présent : [ct1, ct2], qui recouvre le moment de l'énonciation [01, 02] et porte sur le procès, et l'instruction temporelle de passé liée au PARF : [I, II] ANT [01, 02] et [I, II] CO [B1, B2].

Je ne peux avoir à la fois **II = B2 < 01** et **B2 = II > 02**

Le conflit est résolu de la façon suivante : la borne finale du procès acquiert un plus fort degré de saillance et «*le sujet porte son regard à la fois sur le procès passé et sur la situation qui en résulte au présent*» (Gosselin, 1996 : 207). L'état résultant coïncide avec le moment de l'énonciation. Le procès prend donc la valeur d'un **présent accompli**.

Conclusion

La valeur en langue donnée sous forme d'hypothèse au PARF (temps passé, aspect aoristique) nous a permis de prédire les principaux effets de sens typiques et non typiques de cette forme verbale, que nous résumons dans les points suivants. Le PARF :

- situe le procès dans le **passé** et en donne une **vision globale**;
- marque la **durée** d'un procès en mettant en vue ses deux bornes;
- marque une **succession chronologique** avec une série de prédicats au PARF ayant le même thème;

- marque le **passage d'une situation non P à une situation P** coïncidant au moment de l'énonciation avec les procès de types **état** et **achèvement**; de ce fait, ces procès au PARF expriment un **présent**;
- marque un aspect **inchoatif** par contraction du procès sur sa borne initiale, avec un **circonstanciel ponctuel**;
- marque un présent **accompli** qui focalise sur l'état résultant avec un circonstanciel à valeur de présent;

4. L'IMPARFAIT : instructions et effets de sens

Toujours en nous appuyant sur la démarche hypothético-déductive, nous présentons l'analyse des valeurs sémantiques de la forme verbale de l'IMP et de quelques uns de ses multiples effets de sens en contexte.

Nous posons l'hypothèse que l'IMP code une instruction à valeur temporelle : **le non passé**, que nous modélisons ainsi :

¬ [I, II] ANT [01, 02] (le signe ¬ voulant dire «non»)

Il faut dire que cette instruction première peut recouvrir deux instructions plus spécifiques, d'où la polysémie qui caractérise l'IMP:

- l'intervalle de référence est simultané au moment de l'énonciation [I, II] SIMUL [01, 02] (valeur temporelle de présent); il s'ensuit que l'aspect aoriste est exclu (principe de la

contrainte aspectuelle sur la simultanéité). Le procès est présenté comme inaccompli : l'intervalle du procès recouvre l'intervalle de référence : [B1, B2] RE [I, II]. La vue [I, II] (intervalle de référence) qui est donnée du procès est une vue partielle ou sécante; elle exclut essentiellement la borne finale, qui reste en dehors du champ de vision.

- l'intervalle de référence est postérieur au moment de l'énonciation : [I, II] POST [01, 02] (valeur temporelle de futur); l'IMP code une valeur aspectuelle aoristique : [B1, B2] CO [I, II]⁸.

Les principes applicables sur la bonne formation des représentations des énoncés à l'IMP quand il marque la simultanéité sont les suivants :

- **le principe de la contrainte aspectuelle** sur la simultanéité qui exclut l'aspect aoristique
- **le principe de dépendance de l'intervalle de référence.** Comme l'intervalle de référence ne peut coïncider avec l'intervalle du procès puisque par hypothèse [B1, B2] RE [I, II], il devra avoir un intervalle antécédent autre, déterminé par le contexte : l'intervalle circonstanciel [ct1, ct2], l'intervalle d'énonciation [01,02] ou l'intervalle de référence [I, II] d'un autre procès qui le précède.

⁸ Nous n'aborderons pas cette réalisation spécifique de l'IMP dans les limites de cette présentation.

Nous pouvons alors faire quelques prédictions:

- Le procès à l'IMP est vu comme inaccompli; sa valeur temporelle exclut l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation. Elle résultera de l'interaction avec d'autres marqueurs aspectuo-temporels de l'énoncé (notamment les circonstanciels de temps) qui seront les antécédents de l'intervalle de référence.
- L'IMP peut se combiner avec une locution verbale comme « ma-zal » (nég. Cesser. PARF. 3MS), qui montre le procès en cours de déroulement;
- L'IMP entre en conflit avec les procès de type achèvement, car leur configuration se caractérise par un changement atomique;

L'effet de sens typique de l'IMP (quand il marque la simultanéité au moment de l'énonciation) est de présenter **un procès en cours**, sans en spécifier la durée.

Nous allons le vérifier à travers l'analyse de quelques énoncés.

Ainsi, la simultanéité de l'intervalle de référence par rapport à l'intervalle d'énonciation rend compte d'un énoncé comme en (16) qui s'interprète selon le contexte comme un présent d'habitude (le lundi, je travaille) ou un futur (lundi, je travaillerai), mais jamais comme un passé.

- (16) # ət-tnin # nə-χdəm #
 le-lundi travailler.IMP.1S
 # lundi # je travaille/rai

L'IMP peut marquer aussi un **présent duratif à valeur générique**. D'où ses emplois dans les proverbes et «*affirmations intemporelles*» (Lyons, 1970), ou «*pour dénoter un événement générique*» (Guéron, 1993 : 104) tel en (17) :

- (17) #əlli yə-tʁa # yə-nzəl #
 qui. être arrogant.IMP.3MS. chuter.IMP.3MS
 « Qui est arrogant chutera »

L'IMP est en relation de compatibilité avec « ma-zal » qui montre le procès dans son déroulement et traduit un présent duratif, comme en (18) :

- (18) # ma-zal-t nəqra#
 nég. Cesser. PARF. 1S étudier IMP 1S
 « J'étudie encore »

L'IMP entre en conflit avec un procès de type achèvement, qui présente une durée ponctuelle. Le conflit de nature aspectuelle est résolu par glissement de sens : l'énoncé prend un sens itératif, comme en (19) :

- (19) #jə-dʁul lə-ddar #
 rentrer. IMP.3MS. à la maison
 Il rentre à la maison/il a l'habitude de rentrer à la maison

Un des effets de sens non typiques de l'IMP est celui d'un IMP de narration lorsqu'il est intégré à un énoncé au passé qui commence avec un procès au PARF.

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

L'effet de sens obtenu est comparable en français à un présent/imparfait de narration⁹, comme le montre l'énoncé (20) :

(20) # ʒat- ni layla # ta-ħk-i u tə-štk-i #
venir.PARF.3FS- Moi Leïla raconter.IMP.3FS et se
plaindre.IMP.3FS
Leïla est venue chez moi # elle raconte (racontait)
et se plaint (plaignait) #

Instructions :

ʒat : rendre visite [B1, B2] (activité)
PARF : [I, II] ANT [01, 02] (temps passé)
[I, II] CO [B1, B2] (aspect aoristique)
ta-ħk-i : [B1, B2] (activité)
tə-štk-i : [B1, B2] (activité)
IMP : ¬ [I, II] ANT [01, 02]

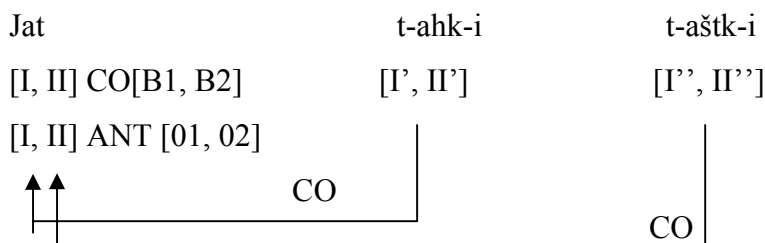


Figure 5. Représentation des procès à l'IMP appartenant à un énoncé débutant par un procès au PARF

⁹ Molendijk (1985: 81) le formule de la façon suivante : «La phrase à l'IMP précise une situation qui est temporellement impliquée par une phrase au PS ».

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

La direction des flèches permet de visualiser les liens entre les intervalles de référence des trois procès, désignés respectivement par [I, II], [I', II'] et [I'', II'']. Leur direction se fait dans le sens de la recherche de l'intervalle antécédent, ici l'intervalle de référence du premier procès au PARF : [I', II'] et [I'', II''] vont coïncider avec [I, II]. Comme [I, II] est antérieur à [01, 02] (temps passé), donc il situe de fait les procès [B1', B2'] et [B1'', B2''], qui suivent, au passé en servant d'antécédent à leur intervalle de référence respectif.

Nous pouvons avancer que la forme verbale de l'IMP s'inscrit dans la perspective de l'anaphore temporelle puisque l'intervalle de référence d'un procès à l'IMP doit s'appuyer sur l'intervalle d'un autre marqueur aspectuo-temporel de l'énoncé avec lequel il coïncidera et qui déterminera, de ce fait, sa valeur temporelle.

En conclusion de cette section consacrée à l'IMP, nous allons résumer les effets de sens analysés à partir de la valeur en langue attribuée comme hypothèse de départ à cette forme verbale : $\neg$ [I, II] ANT [01, 02] (valeur temporelle de non-passé). L'IMP :

- présente **une vision sécante** du procès, qui est en cours de déroulement par rapport au moment de l'énonciation. D'où l'aspect inaccompli);
- donne au procès une **valeur de présent de vérité générale ou présent d'habitude**
- l'IMP peut être intégré dans une narration au **passé**. Par liage anaphorique de son intervalle

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

de référence à l'intervalle de référence d'un procès au PARF, il se produit un procédé stylistique proche du présent narratif et de l'IMP narratif en français;

Conclusion Générale

Cette analyse des valeurs sémantiques des formes verbales du PARF et de l'IMP en arabe nous a permis de modéliser et de rendre compte de façon prédictive et explicative de quelques uns de leurs multiples effets de sens en contexte. À partir du cadre théorique de Gosselin (1996), nous avons adopté une démarche qui consiste, en partant de règles stables et de valeurs en langues assignées sous forme d'hypothèse, à montrer comment ces deux formes verbales s'organisent dans un système cohérent de valeurs aspectuo-temporelles.

Références :

- BENVÉNISTE, E. (1974) *Problèmes de linguistique générale II*, Paris : Éditions Gallimard.
- COHEN, M. (1924) *Le système verbal du sémitique et l'expression du temps*. Paris : Éditions Leroux.
- DUCROT, O. (1984) *Le dire et le dit*. Paris : Éditions de Minuit.

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

- FRANÇOIS, J. (1989) *Changements, Causation, Action. Trois catégories fondamentales du lexique verbal français et allemand*. Genève : Éditions Droz.
- FUCHS, C., GOSSELIN L. et B. VICTORRI. (1991) «Polysémie, glissement de sens et calcul des types de procès». *Travaux de linguistique et de philologie*, 29, Strasbourg-Nancy, pp.137-169.
- GOSSELIN, L. (1996) *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GUÉRON, J. (1993) «Sur la syntaxe des temps». *Langue française*, 100, pp.102-122.
- GUILLAUME, G. (1965) *Temps et verbe*. Paris : H. Champion.
- HAMDANI KADRI, D. (2006) *Sémantique de la temporalité en arabe parlé d'Alger*, Berne : Peter Lang
- KLEIBER, G. (1994) *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- KOULOUGHLI, D. (1994) *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*. Paris : Presses pocket.
- LAKOFF, G. et JOHNSON M. (1985) *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Trad. de M. de Fornel. Paris : Éditions de Minuit.

Parfait et imparfait: pour une modélisation des valeurs sémantiques des formes verbales simples et composées en arabe

- LYONS, J. (1970) *Linguistique générale*. Trad. par F. Dubois-Charlier et D. Robinson. Paris : Librairie Larousse.

- MARTIN, R. (1988) «Temporalité et classes de verbes», dans *L'information grammaticale*, 39, pp. 3-8.

- REICHENBACH, H. (1966) *Elements of Symbolic Logic*. New York : Free Press.

- SAUSSURE, F. (1978) *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.

VENDLER, Z. (1967) *Linguistics in Philosophy*. Cornell U.P.

VICTORRI, B. et C. FUCHS. (1996) *La polysémie : construction dynamique du sens*, Paris : Hermès.